

PRÉFET DES HAUTES- PYRENEES

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 4 - FEVRIER 2012

SOMMAIRE

65 - Préfecture des Hautes-Pyrénées

Secrétariat Général

Arrêté N °2012041-0001 - Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales à M. Johann MOUGENOT, sous- préfet de l'arrondissement d'Argelès- Gazost, le jeudi 23 février 2012, de 7h00 à 19h00



PRÉFET DES HAUTES- PYRENEES

Arrêté n °2012041-0001

signé par Préfet le 10 Février 2012

65 - Préfecture des Hautes-Pyrénées Secrétariat Général Direction de la stratégie et des moyens

Arrêté accordant la suppléance des fonctions préfectorales à M. Johann MOUGENOT, sous-préfet de l'arrondissement d'Argelès-Gazost, le jeudi 23 février 2012, de 7h00 à 19h00



PREFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction de la stratégie et des moyens Service du développement territorial Bureau de la stratégie

ARRETE n° 2012

accordant la suppléance des fonctions préfectorales à M. Johann MOUGENOT, sous-préfet de l'arrondissement d'Argelès-Gazost, le jeudi 23 février 2012, de 7h00 à 19h00

Le Préfet des Hautes-Pyrénées Chevalier de la Légion d'Honneur Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du 7 mai 2010 portant nomination de M. Johann MOUGENOT, conseiller du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, détaché en qualité de sous-préfet, sous-préfet d' Argelès-Gazost ;

Vu le décret du 30 août 2010 portant nomination de Mme Marie-Paule DEMIGUEL, sous-préfète en position de service détaché, en qualité de secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées ;

Vu le décret du 27 octobre 2011 portant nomination de M. Jean-Régis BORIUS, préfet des Hautes-Pyrénées ;

Considérant l'absence simultanée de M. Jean-Régis BORIUS, préfet des Hautes-Pyrénées et de Mme Marie-Paule DEMIGUEL, secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées, le jeudi 23 février 2012, de 7h00 à 19h00 ;

Sur proposition de Mme la secrétaire générale de la préfecture des Hautes-Pyrénées;

ARRETE

ARTICLE 1: M. Johann MOUGENOT, sous-préfet de l'arrondissement d'Argelès-Gazost, est chargé de la suppléance des fonctions préfectorales, le jeudi 23 février 2012, de 7h00 à 19h00.

.../...

ARTICLE 2 : M. le sous-préfet de l'arrondissement d'Argelès-Gazost est chargé de l'exécution c présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.	uk
Tarbes, le 10 février 2012	
Le Préfet,	
Jean-Régis BORIUS	